

Frais de scolarité (hors frais annexes : dossier, assurances, examens...)

Le montant de la scolarité 2017-2018 est fixé à 8 320 €. Ce montant est réévalué chaque année suivant l'indice INSEE.

Constitution du dossier d'inscription

Pièces à fournir obligatoirement à la demande d'inscription :

1. Le dossier de candidature dûment complété.
2. Une lettre de motivation.
3. Trois photos d'identité.
4. Une photocopie du diplôme du baccalauréat ou du titre admis en équivalence.
5. Une photocopie du relevé des notes obtenues en Terminale et/ou en Université.
6. Un certificat de scolarité pour les candidats de Terminale.
7. Une attestation de travail le cas échéant.
8. Une photocopie de la carte nationale d'identité et/ou du passeport en cours de validité.
9. Un chèque de 120 € à l'ordre du CSO correspondant aux frais de candidature.

Les frais de candidature sont définitivement acquis au CSO.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Date :

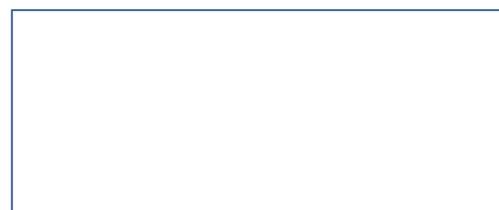
Signature :



Les candidats seront avisés par courrier de leur admissibilité au CSO.

CADRE RÉSERVÉ AU CSO

- DOSSIER :**
- Admissible en 1ère année
 - Liste d'attente
 - Refusé



Signature du directeur de l'établissement

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

CSO
67 boulevard de Courcelles • 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 47 66 30 55



DOSSIER DE CANDIDATURE

Année académique 2017-2018

Photo
à coller par
le candidat

Renseignements personnels

M^{me} M^{lle} M.

Nom Prénom

Date de naissance Lieu

Nationalité

N° de sécurité sociale

Situation familiale

Adresse

Code Postal Ville

Mail

Téléphone portable étudiant

Nom de votre père Prénom Profession

Nom de votre mère Prénom Profession

Adresse des parents

T. Portable père T. Portable mère

Code Postal Ville

Personne à contacter en cas d'urgence Téléphone

